

Conseil d'établissement

COMPTE RENDU de la réunion du mardi 25 octobre 2022 à 18h30
À distance par TEAMS

Prise de présences/quorum :

- BADRA MAKOUR, **parent**
- MONA BEAUNOYER, **parent**
- FATOU DIOP, **parent**
- TIMOTHÉE POISOT, **parent**
- RIMA BITCHOUTY, **parent**
- HUGO DE KOULEN, **parent**
- JEANNE FIOLA, **enseignante 1^{re} année**
- BENOIT GWEM LINGDOM, **enseignant 6^e année**
- MÉLANIE BINETTE, **enseignante préscolaire**
- GENEVIÈVE LEMAY LAPOINTE, **SDG (sans droit de vote)**
- STÉPHANIE HOULE, **directrice adjointe (sans droit de vote)**
- MAUDE DUMOUCHEL-LEFEBVRE, **directrice adjointe (sans droit de vote)**
- NATASCHA BACHER, **directrice (sans droit de vote)**

	Sujets	Actions
	Prise de présence	Le quorum est atteint.
1.	Adoption de l'ordre du jour	Il y a adoption de l'ordre du jour. Proposé par Jeanne Fiola Appuyé par Mélanie Binette
2.	Nomination d'un.e président.e (voter)	Brève présentation des membres du CÉ, tour de table.

		Mme Beaunoyer se propose appuyé par M Hugo De Koulen Adopté à l'unanimité
3.	Nomination d'un.e vice-président.e (voter)	M Timothée Poisot se propose Appuyé par M Hugo De Koulen Adopté à l'unanimité
4.	Nomination du secrétaire	Mélanie Binette se propose, appuyé par Jeanne Fiola. Adopté à l'unanimité
5.	Nomination du trésorier	Rôle : Gérer le budget de 375\$ du CÉ Mme Makour se propose. Adopté à l'unanimité
6.	Approbation et suivis du procès-verbal du 7 juin 2022	Lecture du procès verbal Précision sur la récente campagne Avalanche : La campagne de financement Avalanche a amassé 24 500\$ avant taxes. La compagnie offre une ristourne de 10% pour l'achat d'équipement sportif (volet plein air : skis de fonds, raquettes, etc.). 2400\$ reviennent à l'école. Proposé par M Timothée Poisot et secondé par Mme Bichouty Le procès verbal est adopté par le CÉ.
7.	Parole au public	Mme Congolo est présente Aucun point à discuter

8.	Règles de régie interne (adopter)	<p>Le CÉ souhaite tenir ses rencontres par visioconférence et non en présentiel. Cela favorise une meilleure participation.</p> <p>Mme Makour a des questions sur le point 10.</p> <p>Réponse : Formation en ligne par capsule pour mieux connaître le rôle du CÉ. Les membres peuvent écrire à Mme Bacher quand ils ont terminé de visionner les capsules.</p> <p>Proposé par Mme Diop</p> <p>Appuyé par Mme Lemay Lapointe</p> <p>Les règles de régie interne sont adoptées par le CÉ</p>
9.	Dénonciation d'intérêt (informer)	<p>Aucun membre a un conflit d'intérêts à dénoncer au CÉ. Tout est conforme.</p>
10.	Budget de fonctionnement du CÉ (adopter)	<p>Budget de 375\$</p> <p>Proposition de Mme Bacher : Offrir l'argent au conseil d'élèves qui a été formé récemment. Les élèves auront un trésorier et des comptes à rendre au CÉ.</p> <p>Proposé par M Poisot qui souligne que c'est une excellente idée.</p> <p>Appuyé par Mme Makour</p> <p>La proposition est adoptée par le CÉ</p>

<p>11. SDG (informer)</p>	<p>Document mis à jour en tenant compte de la nouvelle tarification.</p> <p>Approuvé par une consultation exceptionnelle, par courriel, en début d'année.</p> <p>Les changements sont surtout au niveau de l'élève dit sporadique. Élève à 1 journée ou à 2 journées.</p> <p>Voir document présenté par Mme Lemay Lapointe</p> <p>Voir document page 9 en surligné jaune : Maintenir les frais au niveau du SDG si le parent décide de voyager. Éviter la fin de fréquentation pour le temps du voyage. Sauf pour les voyages en début d'année scolaire ou à la fin de l'année scolaire (fin juin).</p> <p>Proposé par : Mme Diop</p> <p>Appuyé par : Mme Makour</p> <p>Les règles seront déposées sur le site de l'école bientôt.</p> <p>Le document est adopté par le CÉ.</p>
<p>12. Calendrier des rencontres (convenir)</p>	<p>Le mardi 25 octobre, 29 novembre, 21 mars, 25 avril</p> <p>Proposé par : Mme Bacher</p> <p>Appuyé par : Hugo de Koulen</p> <p>Le calendrier des rencontres est adopté par le CÉ.</p>

13. Activités intégrées (approuver)

Voir les différents tableaux en pièces jointes

Les activités du volet plein air ne seront pas présentées aujourd'hui, car toutes les activités seront vécues après le mois de janvier.

Opinion des parents sur la question : Est-ce qu'on accepte le dépassement des coûts en dehors du 70\$ du gouvernement ? Si oui, de combien ?

M De Koulen croit que ça vaut la peine de dépasser les coûts.

Mme Bichouty croit que ce sont des activités appréciées par les élèves.

Mme Beaunoyer pense à tous les parents de l'école. Le coût de la vie est vraiment plus cher. Nous devons tenir compte des élèves qui n'ont pas les moyens de dépasser les coûts. Il faut à tout prix éviter qu'un seul élève ne puisse participer à une activité.

Mme Bacher fait valoir le principe de l'école publique qui devrait être gratuite. Cependant, elle se questionne sur les habitudes de l'école si on regarde les pv antérieurs (avant covid).

Mme Diop propose l'idée d'une cagnotte pour les élèves qui en auraient besoin.

On s'entend sur l'importance de s'assurer que tous les enfants participent aux activités.

Mme Bichouty propose que d'autres parents payent pour ceux qui n'ont pas les moyens. Par dignité et puisque la connaissance des moyens de chacun est délicate à obtenir, nous garderons les prix le plus bas possible pour tous.

Proposé par : Mme Beaunoyer

Appuyé par : Mme Fiola

	<p>Les tableaux des activités intégrées sont adoptés par le CÉ</p>
<p>14. Consultation PEVR</p>	<p>PEVR : Plan d'engagement vers la réussite</p> <p>Toutes les équipes du CSSMB ont été consultées.</p> <p>Voir document en pièce jointe</p> <p>Les 5 enjeux prioritaires établis suite au travail de consultation :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Maîtrise de la langue française 2) Accompagnement des élèves selon leurs caractéristiques et besoins d'apprentissage 3) Développer l'esprit critique et la créativité des élèves à l'ère du numérique 4) Climat scolaire inclusif, positif et bienveillant 5) Valorisation de la profession enseignante <p>Opinions des membres</p> <p>Mme Bichouty voudrait parler du langage dans l'école. Mme Bacher précise que cela fait partie du climat scolaire (enjeu 4)</p> <p>Mme Beaunoyer : Toute l'école était présente ? Mme Bacher Oui sauf le SDG puisque la consultation a dû être faite lors d'une journée pédagogique.</p> <p>Mme Diop : Note l'importance de l'implication du personnel du SDG pour une standardisation des approches. Elle observe qu'il y a une différence entre les interventions classe vs SDG. Réponse de Mme</p>

Bacher qui réfère à la valeur #4. Il y a des formations prévues pour tous les intervenants avec l'accompagnement de SCP.

Présentation du Menti, nuage de mots. La question posée au personnel était ; Un mot pour caractériser les élèves du futur.

Responsable, Autonome et engagé sont les qualificatifs revenus le plus souvent pour qualifier les élèves de demain.

Mme Beaunoyer : Réflexion : Post pandémie les troubles psychologiques sont très présents. Il faut en tenir compte. La technologie a pris beaucoup de place dans nos pratiques, mais peut-être trop... Garder l'aspect papier. De plus, les jeunes doivent intégrer, pour l'avenir, tout l'aspect environnemental. C'est leur avenir ! Il faut les responsabiliser. La pandémie a apporté le fait que les jeunes sont anxieux et stressés.

Les habiletés sociaux-émotionnelles fait évidemment partie du programme.

M De Koulen dit qu'il ne faut pas mettre la responsabilité de l'environnement sur les épaules des enfants. Conclusion ; il faut exprimer le problème avec des mots différents.

Cependant il faut en parler, l'environnement doit devenir un critère en évitant de culpabiliser.

Mme Diop note que les responsabilités éducatives sont de plus en plus tournées vers les écoles. Les ressources sont limitées, il faut un balan de retour de responsabilisation des parents.

M De Koulen questionne la signification de la valeur #5. Réponse ; Pénurie de main-d'œuvre, les gens quittent vite, on engage des enseignants qui n'ont pas toujours les qualifications. Nous avons donc besoin d'engager des ressources pour les accompagner, les former.

	<p>Mme Bacher mentionne la mise en place des enseignante mentore et enseignante ressource qui sont libérées pour accompagner les nouveaux enseignants et les enseignants non qualifiés. Tout ça demande du budget.</p> <p>Mme Makour : Se pose la question à savoir si l'équité entre les enfants et les familles est un enjeu prioritaire. Mme Bacher répond : Cet enjeu est dissimulé dans l'enjeu #2. Nous nous questionnons sur la grande diversité des besoins de chacun. Avoir la chance d'avoir une école adaptée à chacun.</p> <p>Mme Beaunoyer propose qu'on garde les 5 valeurs telles quelles.</p> <p>M Hugo de Koulen appuie.</p> <p>Les valeurs sont adoptées par le CÉ</p>
<p>15. Varia - Campagne de financement (Bûche du temps des fêtes, canettes) (approuver)</p>	<p>Une première campagne de financement pour le volet sport aura lieu 27 octobre au 25 novembre. Nous allons consigner des canettes d'aluminium. Elles pourront être déposées dans les bacs prévus à cet effet au secrétariat. Les enseignants iront les porter au IGA pour éviter que les élèves manipulent des canettes de bière.</p> <p>Pour financer le volet sport. Vente de bûches de Noël 24.99\$ pendant le mois de novembre. Il est prévu qu'environ 7\$ par bûche ira au volet sport.</p> <p>Pour les finissants : Recettes en pot pendant le mois de novembre. Ex. : Soupe minestrone, biscuits. À l'achat d'une recette, il y aura un don d'une recette supplémentaire allant à un organisme de dons alimentaires. L'école prévoit amasser 4\$ par pot environ.</p> <p>Proposé par Mme Beaunoyer</p>

	Appuyé par Mme Makour Les campagnes de financement sont adoptées par le CÉ
--	---

Secrétaire : Mélanie Binette

Levée de l'assemblée à : 20h13

Prochaine rencontre le : Le mardi 29 novembre 2022